



Énoncé de mission

Afin de mobiliser les ressources nationales pour promouvoir le développement économique durable, l'Unité d'assistance CONNEX met à disposition des conseillers indépendants aux économies en développement et en transition pour les aider à (re)négocier des contrats d'investissement complexes à grande échelle, en se concentrant initialement sur le secteur des industries extractives qui maximisent les avantages pour les pays hôtes tout en reconnaissant l'intérêt des investisseurs internationaux pour des projets commercialement viables. L'Unité d'assistance CONNEX met à disposition des gouvernements qui en font la demande des équipes d'experts de diverses disciplines (droit, analyse fiscale, analyse de l'industrie, etc. selon les besoins), pour des négociations individuelles partout dans le monde.

Caractéristiques distinctives de l'Unité d'assistance CONNEX

L'unité d'assistance CONNEX présente cinq caractéristiques distinctives qui, ensemble, lui permettent d'aider les pays d'une manière unique dans la négociation de contrats d'investissement complexes :

1. **Aide à des négociations spécifiques.** L'Unité d'assistance de CONNEX met à disposition des conseillers indépendants pour aider les gouvernements à préparer et à mener des (re)négociations de projets nouveaux et existants.
2. **Assistance multidisciplinaire.** L'Unité d'assistance CONNEX met à disposition des conseillers individuels et des équipes de conseillers experts, selon les besoins. Les compétences peuvent comprendre l'analyse juridique, financière et fiscale, l'analyse des affaires et du marché, l'expertise géologique et environnementale, et d'autres compétences dont les gouvernements ont besoin dans les négociations avec les investisseurs internationaux.
3. **Réactivité.** L'Unité d'assistance CONNEX répond rapidement aux demandes d'assistance des gouvernements.
4. **Flexibilité.** L'Unité d'assistance CONNEX reconnaît que les gouvernements peuvent ne pas être en mesure de spécifier tous leurs besoins avant le début des négociations. L'Unité d'assistance CONNEX aide à préparer les négociations ; de plus, elle est en mesure de faire progresser et d'ajuster l'assistance en termes de portée et de temps au fur et à mesure que les besoins en compétences particulières se précisent au cours du processus de négociation.
5. **Globale.** Le travail de l'Unité d'assistance CONNEX ne se limite pas à une région spécifique du monde.

L'Unité d'assistance CONNEX est convaincue du fait que les conseillers travaillent avec les fonctionnaires à la préparation et à la négociation des contrats individuels est un moyen efficace de renforcer les capacités des fonctionnaires locaux qui seront nécessaires pour les négociations futures et de former les fonctionnaires à la surveillance et à l'exécution des contrats qu'ils négocient.

L'Unité d'assistance CONNEX ne se considère pas en concurrence avec d'autres organisations qui fournissent de l'aide aux gouvernements, mais elle est plutôt intéressée à travailler en complémentarité ou à coopérer avec elles.

Le **Code de conduite de CONNEX** est signé par tous les conseillers. Il garantit l'indépendance, des conseils de haute qualité, l'intégrité et la confidentialité.